

L'air du temps



n° 70

Bulletin mensuel de Rencurel

- ▶ **Année scolaire 2008/2009 : c'est parti !**
- ▶ **Aménagement de l'espace et urbanisme à Rencurel**
- ▶ **Bibliothèque : une page se tourne**
- ▶ **Ca s'est passé cet été...**
- ▶ **Les projets des associations**

Un grand merci à Michèle Macaire, épouse Quagliotti, pour avoir autorisé la municipalité à photographier ce tableau de L. Guigon et à publier la photo dans *L'Air du Temps*.

Le tableau représente le camion du père Macaire, cafetier et coquetier au village de Rencurel. Il se rendait une fois par semaine à Grenoble pour vendre les denrées locales : lait, beurre, tommes, cabris... en bravant tous les dangers sur les routes difficiles du Vercors.

La place nous a manqué pour rendre compte de toute l'activité de l'été. La suite dans le n° 71...

Un grand bravo à Aimée Glénat qui remporte le grand jeu de l'été avec 111 bonnes réponses sur 125 !
En encart, toutes les bonnes réponses !

**Le secrétariat de Mairie
sera fermé
le lundi 20 octobre
(Mylène sera en formation)**

septembre

2008



Editio

De la vue de Rencurel, lorsqu'on arrive par le Sud, représentée par le tableau de 1920 à celle qu'offre la photo de 2004, quelques changements sont perceptibles.

Des changements qui témoignent que le village est vivant mais, on peut le regretter, des changements qui se sont faits sans grand souci de cohésion urbanistique et architecturale.

C'est justement tout le défi que nous devons relever dans les années qui viennent : trouver la bonne mesure entre l'évolution nécessaire du village et le patrimoine légué par ceux qui nous ont précédés, entre une architecture résolument soucieuse de l'avenir de la planète et la diversité sociale de la population, entre des aspirations individuelles et une indispensable cohérence d'ensemble.

Nous présentons dans ce numéro un dossier de synthèse sur les différentes instances et les différents outils liés à l'aménagement du territoire, ainsi qu'un état des lieux des projets d'urbanisme que nous a légués l'équipe municipale précédente.

On le verra, le dossier est complexe et les choix pas faciles à faire. Sur-tout en période de situation budgétaire difficile et à un moment où les nécessaires travaux entrepris par le Conseil Général sur les routes d'accès pourraient dissuader de venir s'installer dans la commune. Vous avez dit défi ?

L'équipe municipale





Année scolaire 2008/2009, c'est parti !

Trois emplois étaient à pourvoir pour la rentrée (voir *L'Air du Temps* n° 69).

Fin juillet, une commission composée de Didier Lattard (Maire), Michel Eymard (1^{er} adjoint) et Christelle Bianchi (Conseillère) a reçu toutes les candidates pour un entretien. Une représentante de l'association Les Grimpillons a participé aux entretiens concernant le poste d'animation sur le temps péri et extrascolaire (une partie des tâches à accomplir étant de la responsabilité de l'association).

Outre les diplômes exigés (condition première), la commission a pris en compte la motivation, la réflexion et la maturité manifestées par les candidates, ainsi que la meilleure adéquation entre la nature du poste et leur situation personnelle.

En haut à gauche, Ici en compagnie des enfants de l'école du village (il en manque un) et d'Audrey Poignant, professeur des écoles.



Bienvenue à Laurent Garin, nouveau professeur des écoles à La Balme ! Ici en compagnie d'Anne-Marie Zanella, d'Anita Olivero et des 17 enfants scolarisés en cycles 1 et 2.

Ainsi **Anne-Marie Zanella** assure le remplacement de Glwadys Horem à l'école maternelle,

..... assume la responsabilité du restaurant scolaire du village, de l'ouverture de la bibliothèque en fin d'après-midi (ainsi que, si besoin, de l'accueil périscolaire du soir) et, dans un proche avenir du centre de loisirs du mercredi,

Anita Olivero, participe à l'encadrement du restaurant scolaire de La Balme, assure l'accueil du matin au village, fait le ménage de l'école du village, de la mairie et de la biblio-

thèque. En outre, elle participera à l'encadrement du centre de loisirs du mercredi et fera le ménage de la salle qui sera affectée à cette activité.

Merci à toutes les trois pour le professionnalisme dont elles font preuve dans l'accomplissement de leur mission et pour la qualité des rapports qu'elles entretiennent avec les enfants et les adultes depuis leur entrée en fonction.



Bibliothèque : une page se tourne

« Nous tournons la page... et ne serons plus à votre service à la rentrée de septembre.

Nous remercions nos fidèles lecteurs et souhaitons la bienvenue à la nouvelle équipe de la bibliothèque ! »

Jacqueline et Annie



Jacqueline et Annie ont donc souhaité passer la main.

L'équipe municipale les remercie chaleureusement pour tout le travail effectué. Elles nous laissent les solides fondations d'un édifice qu'il nous appartiendra de développer. Dans un contexte nouveau.

La Bibliothèque Départementale de l'Isère (BDI) nous a informés de changements qu'elle souhaite apporter dans l'aide aux petites bibliothèques. Ainsi, le bibliobus ne desservira plus directement notre commune mais la BDI continuera, de manière différente, à nous pourvoir en livres.

Des démarches sont en cours pour intégrer le réseau des bibliothèques du Pays Sud Grésivaudan (voir *L'Air du Temps* n°69) et pour nouer un partenariat étroit avec La Halle, bibliothèque de Pont-en-Royans à vocation intercommunale.

(suite p.8)



Aménagement de l'espace et urbanisme à Rencurel

Trois pages pour faire l'état des lieux concernant les projets d'urbanisme en cours (lotissements et traversée du village). Mais aussi pour situer Rencurel dans un ensemble de 243 communes qui, depuis 2007, ont décidé de travailler ensemble à l'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT).

Un peu d'histoire...

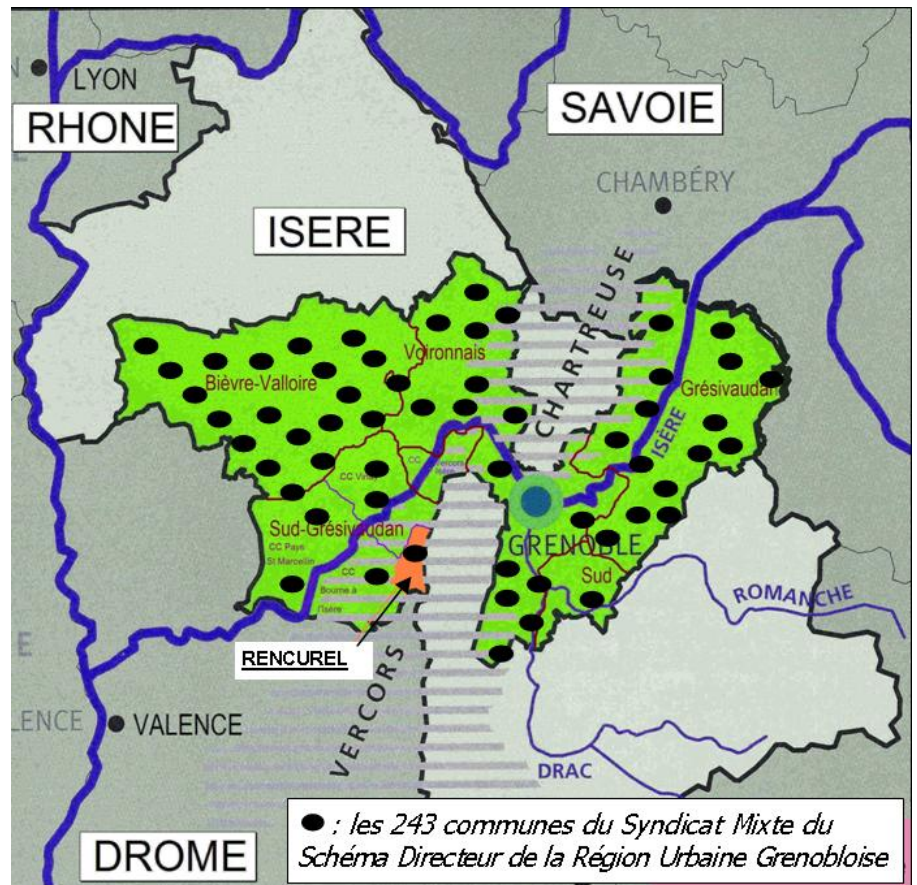
L'aménagement du territoire : du SCOT au PLU en passant par la loi SRU

Un travail sur l'aménagement du territoire est mené depuis très longtemps et ceci à différents niveaux géographiques.

1973 : Premier Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU). Il concerne 115 communes de la région grenobloise. Il est réalisé par l'Agence d'Urbanisme de Grenoble.

1995 : Création du Syndicat Mixte du Schéma Directeur (SMSD) de la Région Urbaine Grenobloise (RUG), chargé de l'élaboration de ce schéma directeur.

2000 : Nouveau schéma directeur pour la région grenobloise (juillet). Il concerne 157 communes, soit 623 000 habitants, et propose un cadre d'évolution de la région urbaine grenobloise pour les vingt prochaines années.



2000 : La loi SRU, Solidarité et Renovation Urbaine, (décembre), oblige à réviser le Schéma Directeur au plus tard le 14 décembre 2010.

La loi SRU vise la rénovation des documents d'urbanisme, le renforcement de la solidarité entre les villes et la politique des déplacements au service du développement durable.

2007 : Le Pays Sud-Grésivaudan rejoint le Syndicat (SMSD) qui compte aujourd'hui 243 communes (plus de 700 000 habitants).

Le Sud-Grésivaudan comprend la Communauté de Communes de la Bourne à l'Isère (CCBI) composé de 12 communes dont Rencurel (310 habitants !).

Le SMSD est désormais structuré en 6 secteurs : l'Agglomération Grenobloise, le Voironnais, la Bièvre-Valloire, le Grésivaudan, le Sud Grenoblois et le Sud-Grésivaudan.

2008 - 2010 : Le Schéma Directeur doit évoluer vers un Schéma de

Cohérence Territoriale (SCOT). Celui-ci devra se décliner dans les documents d'urbanisme locaux (au niveau communal ou intercommunal) tels que le **Plan Local d'Urbanisme (PLU)**, qui doit remplacer notre actuel Plan d'Occupation des Sols (POS).

2010 : Le Schéma de Cohérence (SCOT) intégrera un élément majeur, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Le PADD régira :

- l'occupation et la destination des sols (espaces naturels et agricoles, zones urbaines, industrielles, commerciales, ...),
- le développement économique,
- la maîtrise des déplacements (axes structurants, transports collectifs, ...),
- la préservation et la valorisation de l'environnement et des ressources naturelles (énergie, eau potable et assainissement).

Au niveau de la commune, nous devons lancer l'élaboration du PLU. Ce document comportera plusieurs parties :

- un rapport de présentation (diagnostic partant du POS actuel),
- un projet d'aménagement et de développement durable (définition des espaces, commerces, eau, assainissement, accès, ...) conforme au SCOT,
- des orientations particulières d'aménagement au niveau « quartier »,
- des documents graphiques (zonage, patrimoine)
- un règlement.





Aménagement de l'espace et urbanisme à Rencurel

Retour sur le POS actuel et sur le zonage du village

Le POS (Plan d'Occupation des Sols)

a été défini en décembre 1989 et a subi 2 modifications depuis cette date (1996 et 1999).

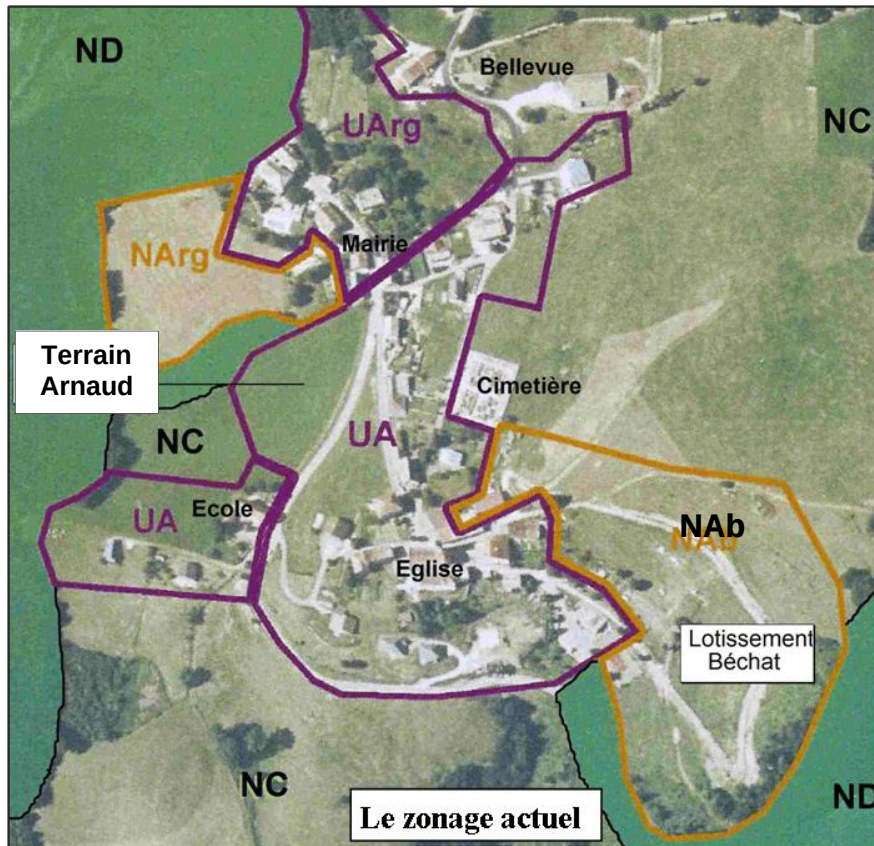
On distingue les **zones urbaines**,

référéncées **UA** (qui ont une densité de construction élevée) et des **zones naturelles** qui sont de 4 types :

- **NA** : urbanisation future (les déclinaisons NAA, NAb et NAC correspondent à des projets encadrés par des contraintes spécifiques).
- **NB** : zone déjà bâtie admettant des constructions sous conditions.
- **NC** : zone agricole ou richesse du sol ou sous-sol (la déclinaison NCs adresse un domaine skiable).
- **ND** : zone naturelle protégée (la déclinaison NDp indique la protection d'un captage).

Plusieurs délibérations ont été prises au cours du précédent mandat et **une proposition de modification du POS a été commandée** afin de mieux maîtriser l'urbanisation du village. Un droit de préemption sur les zones UA et NA a été établi par la commune en 2007.

La modification du POS porte essentiellement sur le changement de zonage du terrain Arnaud, situé entre l'école et la mairie, (d'UA vers NAc) et la définition d'un cahier des charges pour les 2 lotissements (NAb et NAc) basé sur les dernières études menées (emplacement des maisons et des voies d'accès, orientation des façades). La validation de cette modification du POS passerait d'abord par une enquête publique.



Le lotissement du Béchat

Ce projet a été initié il y a plus de 12 ans et plusieurs études ont été conduites. Il a été mis en veille avant la réalisation de l'assainissement collectif. Nous présentons ici les conclusions des dernières études menées en 2006 et 2007 par Rémi De Leiris, architecte-urbaniste et Claire Bonneton paysagiste-urbaniste.

Il est proposé :

- un habitat groupé de 9 logements autour d'une placette (zone sud-ouest),
- la réhabilitation du bâtiment-salle paroissiale en 3 logements et la construction d'un bâtiment (B) accueillant également 3 logements,
- une esplanade et un chemin piétonnier.

Les logements se répartiraient comme suit :

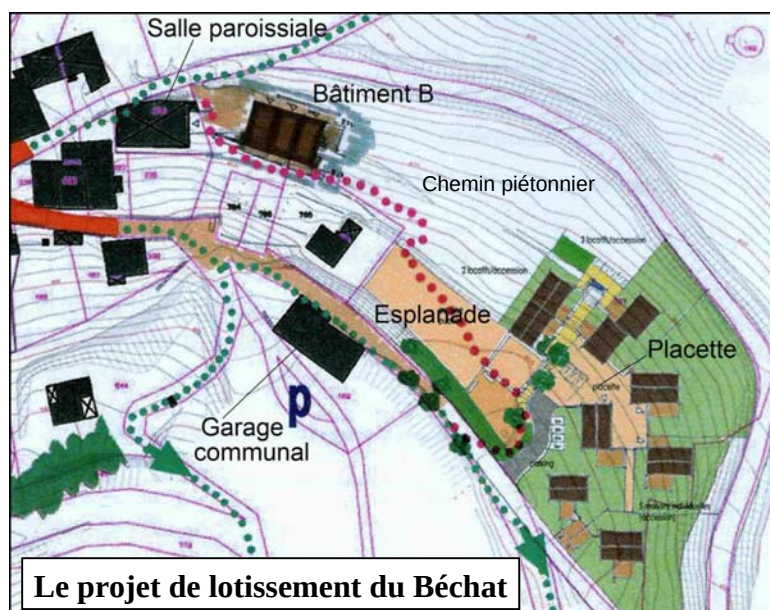
- 5 logements (maisons) en accession libre (les plus au sud-ouest),
- 4 logements en accession aidée par un financement Prêt Social Location Accession (maisons mitoyennes au nord de la placette),

- 6 logements locatifs à loyer modéré (salle paroissiale et bâtiment B).

Le cabinet Habitat & Développement Conseils a réalisé une **étude de faisabilité financière** sur la base des orientations proposées par le cabinet De Leiris.

Il s'avère que le projet n'est pas viable

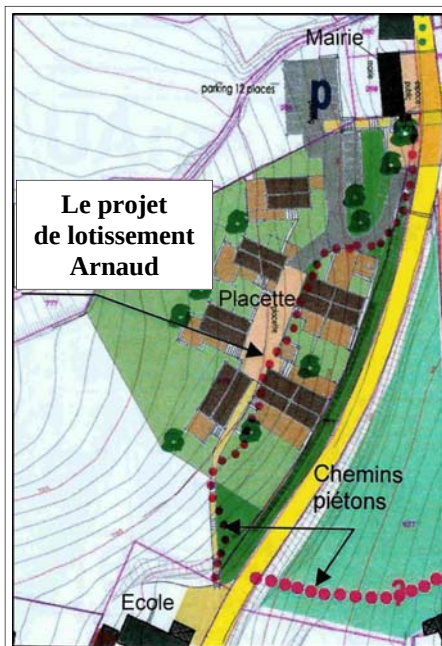
financièrement, sa réalisation dans l'état coûtant environ 570 000 € à la commune. Pour arriver à un équilibre financier, le projet doit intégrer beaucoup moins de logements à vocation sociale : 10 à 20% au lieu des 2/3 actuellement. H&D Conseils a étudié différentes variantes.



Le projet de lotissement du Béchat



Aménagement de l'espace et urbanisme à Rencurel



Le lotissement Arnaud entre la mairie et l'école

Conjointement à l'étude du Béchat, les cabinets De Leiris et Bonneton ont également travaillé sur un schéma d'aménagement du terrain Arnaud afin de définir des orientations qu'il revient à la commune d'intégrer dans une éventuelle modification du POS et qu'un futur aménageur devrait obligatoirement prendre en compte.

Comme pour Le Béchat, le schéma est basé sur un habitat groupé (environ 8 logements autour d'une placette). Il prévoit un accès routier du côté de la mairie et un chemin piétonnier central pour rejoindre l'école.

La traversée du village

Les objectifs du projet sont multiples :

- l'embellissement du village (notamment grâce à l'enfouissement des réseaux EDF, éclairage public et Francetélécom),
- la sécurisation (en ralentissant les véhicules et en créant un passage piétonnier),
- l'amélioration du stationnement.

Le changement d'une conduite d'eau potable en mauvais état sera aussi réalisé à cette occasion.

L'esquisse d'aménagement a été proposée par les architectes Claire Bonneton et Romain Allimant courant 2007. Le montant des travaux a été estimé à 557 632 €.

Ce projet a fait l'objet d'une présentation publique en août 2007. Il semble qu'aucune démarche n'ait été faite par la suite pour essayer de dépasser les oppositions qui s'étaient manifestées alors. Par contre, un appel à candidature a été lancé afin de choisir un architecte pour réaliser l'étude détaillée.

L'architecte paysagiste Patrick Bienvenu a été retenu en janvier dernier mais le contrat n'a pas été signé avant les élections de mars.

Dans son dossier de candidature, Patrick Bienvenu émettait des réserves par rapport à l'emplacement des parkings et leur accès.

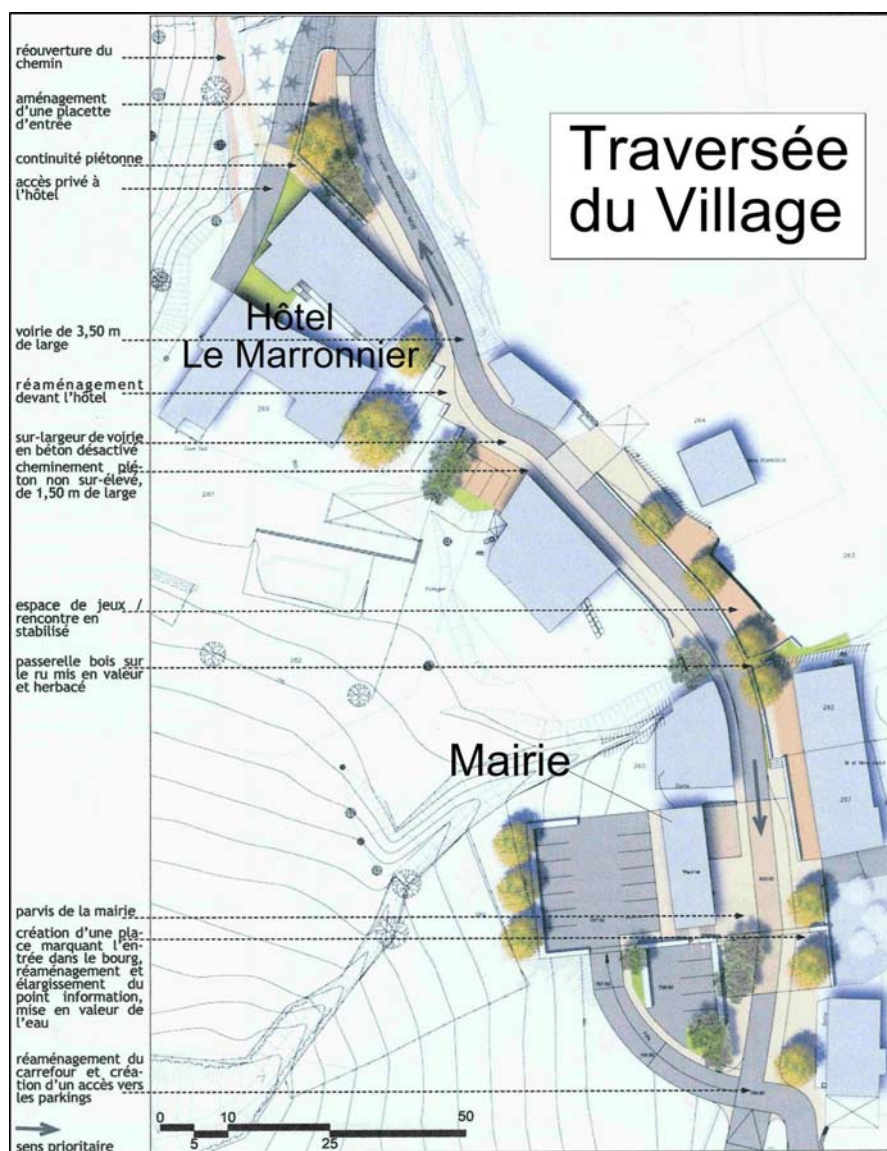
Conclusion

Les schémas d'aménagement des lotissements et de la traversée du village ne correspondent pas entièrement aux aspirations de la nouvelle équipe municipale.

L'équipe a donc décidé de remettre à plat les diverses propositions afin d'avancer sereinement vers une solution globale et cohérente d'aménagement du village. De plus, l'instruction de projets complémentaires, tels que la réalisation d'un groupe scolaire et d'une aire de jeux pour les enfants, doit être intégrée à cette réflexion.

La commission « urbanisme » va instruire différentes pistes pour mener à bien la définition d'un tel aménagement, tout en s'occupant de l'ensemble du territoire de la commune avec le lancement de l'élaboration du PLU.

L'heure est à l'échange, aux propositions et à la réflexion. Les décisions suivront.





Affaires suivies... Affaires à suivre...

Diagnostic archéologique des abords de l'église



Les différents sondages réalisés dans le cadre de l'étude de confortement des fondations de l'église ont révélé la présence de nombreuses sépultures et l'existence d'une église datant du 12^{ème} siècle.

Suite à ce constat, la réalisation d'un diagnostic archéologique était obligatoire, comme le mentionne l'arrêté pris par le Préfet de la Région Rhône-Alpes, le 13 juillet 2007.

Le Service Régional de l'Archéologie (SRA) de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) a confié la réalisation des opérations de diagnostic à l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP).

Une convention a alors été signée entre l'INRAP et la commune de Rencurel précisant les modalités du diagnostic : 3 sondages (2 au nord et 1 à l'ouest), 5 jours d'intervention, clôture du périmètre et remise en état du terrain à la charge de la commune ...

Le diagnostic a été réalisé le 11 août 2008, mais la présence de réseaux (adduction d'eau potable, eaux pluviales, électricité) à proximité de l'édifice a conduit à abréger grandement l'intervention : 4 heures et un seul sondage du côté ouest à une profondeur de 50 cm. Le rapport du diagnostic est attendu pour le 17 octobre 2008 au plus tard.

Echos du Conseil Municipal

Conseil municipal du 17 juillet 2008

- L'entreprise Chambard a été retenue pour la réalisation du programme Voirie 2008.
- Une délégation a été donnée à M. le Maire afin qu'il puisse engager les marchés et les accords-cadres d'un montant inférieur à 206 000 € H.T lorsque les crédits sont inscrits au budget.
- Un point a été fait sur les postes à pourvoir et sur l'avancement du projet d'activités extrascolaires du mercredi.
- Une subvention d'un montant de 150€ a été allouée à l'association « Les Caisses du Vercors » pour l'organisation du Trophée du Vercors. Celle-ci sera versée sous la forme de paiement de factures.

Les convocations et comptes-rendus des conseils municipaux, ainsi que les délibérations et arrêtés sont affichés à la mairie. Ils sont aussi consultables sur registres en mairie. Nous envisageons de les mettre prochainement en ligne sur Internet.

Conseil municipal du 8 septembre 2008

- Une convention va être signée entre la commune et l'Association Syndicale Autorisée (ASA) du Vercors 4 Montagnes pour l'ouverture de la piste du Béchat et de la Griffes aux randonneurs pédestres en échange de l'entretien courant réalisé par la commune.
- Un point sur l'informatisation de la mairie et des écoles a été fait. Une demande de subvention d'un montant de 578 € va être déposée auprès du SITCV (Syndicat Intercommunal pour la Télévision et la Communication dans le Vercors).
- Un point a été fait sur l'ensemble des permis de construire et déclarations préalables depuis les élections de mars 2008. Un suivi informatisé va être mis en place pour traiter plus efficacement les dossiers.
- Une convention va être signée avec la commune de St Marcellin pour une participation financière aux frais de fonctionnement du centre médico-scolaire, comme le prévoit la loi.
- Les fonctions de l'accueil périscolaire du soir ont été définies, ainsi que le règlement et les modalités d'inscription.

Assainissement à la copropriété Salazard

En 2007, l'OPAC a décidé de vendre les appartements de l'ensemble immobilier de la Balme de Rencurel, qui étaient précédemment proposés en location (cf. *L'Air du Temps* n°68). A ce jour, tous les appartements du bâtiment situé aux abords de l'aire de jeux ont été vendus, ceux du bâtiment proche de La Scie n'ont pas encore trouvé d'acquéreur. Le syndicat des copropriétaires du bâtiment situé aux abords de l'aire de jeux a été mis en place et la première assemblée générale

s'est tenue à la mairie le 29 août dernier.

Le système d'assainissement autonome, commun aux 2 bâtiments, est en cours de réhabilitation. Ces travaux sont entièrement financés par l'OPAC et sont conduits par la société FLOM.

La commune a donné son accord pour la 1^{ère} tranche des travaux, à savoir la remise en état du système d'oxygénation et l'installation du clarificateur. Cette tranche est en voie d'achèvement et permettra déjà

d'avoir un niveau de traitement satisfaisant.

Pour la 2^{ème} tranche de travaux, les élus doivent se prononcer, lors d'un prochain conseil municipal, sur la technique proposée (réalisation d'un champ filtrant avec roseaux) et aussi sur son emplacement. L'installation de cet équipement est suivie par Jean-Roch Lardé, chargé du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) à la CCBI.





Ca s'est passé cet été...

Réfection de la route des Pinets

Dans le cadre du programme Voirie Communale 2008, la route des Pinets vient d'être remise en état.

Frédéric et Jean-Louis ont réalisé l'empierrement ainsi qu'une cunette en béton le long de la partie la plus pentue de la route afin de collecter les eaux de ruissellement.

L'entreprise Chambard s'est ensuite chargée de la mise en forme de la route et de la pose de l'enrobé sur une longueur de 480 m, ceci pour un montant HT de 31 108 €.

Il reste aux employés communaux à taluter et à épauler la chaussée du côté aval de la route pour en assurer le maintien et permettre un écoulement satisfaisant des eaux.

Le Conseil Général a alloué une subvention d'un montant de 7 881 € pour la réalisation de cette chaussée.

M. Robert Clet a profité de l'opportunité pour réaliser, à sa charge, le goudronnage de sa cour.



Un record du monde à La Valette : une tyrolienne de plus de 1km.



Le record du monde de la plus longue tyrolienne sur corde a été homologué à La Balme de Rencurel le 23 août 2008.

Cet ouvrage a été installé, entre le Pas des Rages et le Pérrellier, par le Spéléo Secours Français (SSF) dépendant de la Fédération Française de Spéléologie (FFS), dans le cadre du 4^{ème} congrès européen de la spéléologie Vercors 2008.

Il était constitué d'une seule corde statique de 10,5 mm de diamètre, conçue et fabriquée spécialement, d'une portée de 1096 mètres pour une dénivellation de 240 mètres environ.

La vitesse de pointe des descendeurs a frôlé les 125 km/h.

Cette tyrolienne fut baptisée "Tyrolienne Pierrot Rias" (TPR) en hommage au spéléologue Pierre Rias, co-fondateur du SSF, décédé en juin 2008.

Et aussi ...



Plus de 120 spectateurs à La Scie, le 5 août, pour écouter les grandes voix Cosaques du groupe Kouban.



70 personnes à Presles, le 13 septembre, pour écouter Jean Chapus, ancien résistant.



Travail intense dans les champs !



Drôles de véhicules, le 3 août, aux Granges



Bibliothèque :

une page se tourne



(suite de la p.2)

Il appartiendra aussi à la municipalité de préciser quelles missions elle entend confier à la bibliothèque et quels moyens elle compte lui attribuer pour remplir ces missions. Des moyens en terme de personnel, de budget et de locaux. Le réaménagement complet des locaux qui se trouvent au-dessous de la mairie est d'ores et déjà envisagé.

Merci aux personnes qui souhaiteraient s'investir dans la réflexion sur l'avenir de la bibliothèque et dans son fonctionnement de bien vouloir se faire connaître auprès de la mairie.

Dans l'immédiat, ouvrira la bibliothèque les lundi, mardi et jeudi de 16h55 à 17h55 et le jeudi après-midi de 14h30 à 16h15.

URGENT !

Il est demandé aux personnes qui n'ont pas encore rendu des livres appartenant à la Bibliothèque Départementale de l'Isère (BDI) de bien vouloir les rapporter au plus vite aux heures indiquées ci-dessus.

Ski-club !

Un projet de mini-club enfant de ski alpin est sur le feu !

Le gâteau n'est pas encore au four ; il manque quelques ingrédients.

En effet, pour s'assurer de la viabilité du projet et lancer l'activité, les instigateurs ont besoin de savoir combien d'enfants seraient intéressés.

Cette activité se déroulerait les samedis après-midi et une semaine en février pendant les vacances scolaires. Elle aurait lieu au Col de Romeyère ou dans les autres stations du plateau du Vercors, suivant l'enneigement.

Le projet concerne les enfants de 6 à 12 ans de niveau débutant à 3^{ème} étoile.

Ne pas hésiter à se faire connaître auprès de Manu, au 06 87 21 27 11 !

DO MI Chat

Le mercredi à 20 heures, salle de la bibliothèque, le groupe de Do MI Chat a repris ses **activités musicales** et rieuses...

En 2009, pour Pentecôte, la musique nous entraînera en Irlande dans le cadre d'un échange avec la ville de Cork. Nous donnerons trois concerts avec nos amis irlandais qui chanteront comme nous en Français (facile !!!) et, en Anglais (sans commentaire...).

L'association élargit ses activités : cours de piano individuels et cours d'anglais collectifs.

Alors n'hésitez plus, venez nous rejoindre !

Et pour plus d'informations, composez le 04 76 38 96 01 (Annie) ou le 04 76 38 96 04 (Mireille) ou le 04 76 38 96 70 (Anne-Marie)

Transport à la demande

Renaud Callet vous emmène

à Saint-Marcellin

**Mardi 7 octobre
Mardi 21 octobre
Vendredi 31 octobre
Jeudi 13 novembre
Mardi 25 novembre**

Tarif aller-retour : 4 €

N'oubliez pas de réserver au 0820 08 38 38 !

Avis aux lecteurs

Si vous souhaitez réagir à un article ou à une information contenus dans ce journal, si vous avez des propositions à faire ou une opinion à émettre par rapport à un sujet évoqué, n'hésitez pas à en faire part, soit en écrivant à :

rencurel.mairie@orange.fr
soit en envoyant ou en déposant vos textes à la mairie.

L'Air du Temps n° 71 paraîtra le 17 octobre

Merci aux associations de **déposer** leurs **articles** où les **dates de leurs manifestations** en mairie **avant le 10 octobre** ou, mieux encore, d'envoyer tout ceci à l'adresse courriel de la mairie :

rencurel.mairie@orange.fr

Agenda

Quand ?	Quoi ?	Où ?	Par qui ?
Mercredi 24 septembre 20h30	Conseil Municipal	Mairie	
Vendredi 3 octobre 18h30	Assemblée Générale Les Grimpillons	La Scie	Les Grimpillons
Vendredi 3 octobre 15h30 et 21h	Cinéma : <i>Diva</i>	La Scie	Syndicat d'Initiatives Club de la Doulouche
Samedi 11 octobre 10 h 30	Catéchèse parents et enfants		Paroisse La Croix de Valchevrière
Samedi 11 octobre 10 h 30	Eucharistie pour tous		Paroisse La Croix de Valchevrière
Jeudi 16 octobre 20h30	Conseil Municipal	Mairie	

Carnet

Décès

Camille Ravix
nous a quittés le 20 juillet,

Henri Chabert,
le 26 août
et

Nicole Fanjas,
le 31 août.

Nous renouvelons
nos plus sincères condoléances
à leurs proches.